

RAPPORT DE GESTION 2019  
Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie

2019

## Votre assureur en bref

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie évolue dans le domaine de l'assurance indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

### Raison sociale

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie

### Statut juridique

Fondation au sens des art. 80 ss CCS

### Siège social

Neuchâtel

### Conseil de fondation

Présidente	<b>Mme Karin Perraudin</b>
Vice-président	<b>M. Fabio Pietro Bongiovanni</b>
Secrétaire	<b>M. Roland Marcel Eberle</b>
Membres	<b>M. Hugues Apothéloz</b> <b>M. Urs Schwaller</b>

### Direction

Directeur général	<b>M. Thomas Boyer</b>
Directeurs	<b>M. Philippe Buthey</b> <b>M. Vincent Claivaz</b> <b>M. Thomas J. Grichting</b> <b>M. Pierre-Luc Marilley</b> <b>M. Paul Rabaglia</b> <b>M. Florian Raemy</b> <b>Mme Sophie Revaz</b>

### Organe de révision externe

Ernst & Young SA  
Avenue de la Gare 39a  
1002 Lausanne

## Engageons-nous !

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie est une société étant administrée par Groupe Mutuel Holding SA qui place l'intérêt de ses assurés au cœur de ses préoccupations.

Comme toutes les sociétés du groupe, son regard est tourné vers le futur : changer, innover, évoluer. En 2019, déjà, et bien avant la crise actuelle, le Groupe Mutuel a d'ailleurs décidé d'évoluer, de se remettre en question. Pas par dogme ou par principe. Mais simplement, pour mieux accompagner nos assurés et nos clients.

Nous sommes intimement convaincus que l'assurance-santé de demain sera plus proche de vos besoins, plus personnalisée et plus humaine. Nous souhaitons être votre partenaire de vie et vous conseiller le mieux possible, tout au long de votre parcours.

C'est pour cela que votre caisse s'engage chaque jour pour vous offrir les meilleurs services et les meilleures prestations. Le chemin sera long. Mais, comme le dit la sagesse populaire, le voyage compte tout autant que la destination.

Le voyage 2019 a été marqué par trois éléments clés: des résultats financiers excellents, des engagements de plus en plus affirmés et une farouche volonté d'aller de l'avant. Avec comme principale préoccupation, la satisfaction de nos clients.

Les résultats financiers 2019 sont solides et permettent à votre caisse de reverser des millions de francs à ses assurés. Cela démontre que notre stratégie et nos engagements sont respectés. Lorsque les primes couvrent les coûts et que les réserves sont suffisantes, notre volonté et notre devoir sont de rembourser nos assurés et non pas d'accumuler des réserves excessives. Les efforts entamés pour contenir la hausse des coûts doivent par contre se poursuivre, à tous les niveaux, faute de quoi les primes augmenteront à nouveau.

Nos engagements envers la société se déclinent ainsi en plusieurs volets: sponsoring sportif et culturel, innovation pour les clients, échanges d'idées, développement durable, bien-être au travail ou bénévolat.

En 2019, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour.

Tout ce que nous faisons, nous le faisons pour vous et pour vous offrir le meilleur service possible. C'est dans tous les cas notre envie et notre devoir dans un domaine aussi sensible et précieux que la santé. Que le souffle et la solidarité des pionniers de l'assurance maladie nous permettent de ne jamais le perdre de vue, surtout dans ces périodes troubles.

## Chiffres-clés

		2019	2018
Résultat annuel	CHF	177'815	51'361
Nombre d'assurés assurance perte de gain (LAMal)		1'429	1'812
Total du bilan	CHF	4'271'502	4'453'991
Chiffre d'affaires par secteur d'activité			
Assurances perte de gain (LAMal) - Assurance individuelle	CHF	2'694	4'670
Assurances perte de gain (LAMal) - Assurance collective	CHF	1'588'247	1'787'675
Total	CHF	1'590'941	1'792'345
Provisions totales pour sinistres non-liquidés	CHF	36'924	67'000
en % des prestations nettes d'assurance		3,4%	5,5%
Total des fonds propres LAMal	CHF	3'217'488	3'023'673
en % des primes		404,5%	337,4%

# Gouvernance

## Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Le Conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 9 membres au maximum, élus pour deux ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées:

- la commission d'audit et des risques,
- la commission innovation et transformation digitale,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le Conseil d'administration de leurs activités.

## Groupe Mutuel Holding SA

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples démarches.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe. Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Le Groupe Mutuel Services SA peut également offrir ses prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

## Direction générale

Suite au départ de deux membres de la Direction générale en 2018, le Groupe Mutuel a décidé de renforcer son organisation. Après plus de cinq ans en tant que directeur général, Paul Rabaglia a passé le témoin à Thomas Boyer et a repris la responsabilité du nouveau domaine Transformation & Business Development.

Thomas Boyer, ancien membre de la Direction de la Mobilière et ancien membre du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, a été nommé CEO dès le 19 août 2019. L'arrivée de Pierre-Luc Marilley en tant que directeur Clients & Marché, en octobre 2019, a également permis à Vincent Claivaz de se consacrer pleinement au domaine Entreprises & Prévoyance. La nomination de Pierre-Luc Marilley a pour objectif de réaffirmer la volonté de l'entreprise de placer le client au centre de ses priorités.

Avec ces différentes nominations, le conseil d'administration a clairement souhaité renforcer la Direction générale. Cela afin dans le but d'atteindre les ambitieux objectifs fixés, notamment dans le domaine de l'expérience client et de la transformation digitale. À fin 2019, la Direction générale du Groupe Mutuel est ainsi composée de huit membres.

## Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en oeuvre. Le processus de gestion des risques et

le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en oeuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'Audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

### **Fonction Compliance**

La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction Compliance.

### **Fonction Gestion des risques**

La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

### **Audit interne**

L'Audit interne soutient le Conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

## **Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale**

La rémunération du Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à Fr. 25'000.– pour le/la président(e) et à Fr. 24'000.– pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du Conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de poste d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding SA. Le plafond est de Fr. 220'000.– pour le/la président(e) et de Fr. 100'000.– pour les autres administrateurs.

En 2019, le Conseil d'administration de Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie a été rémunéré à hauteur de CHF 8'000, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 1'600.

La direction étant déléguée au Groupe Mutuel, ce dernier refacture ces frais aux sociétés membres du Groupe Mutuel.

En 2019, la rémunération totale des membres de la Direction générale s'est élevée à CHF 2'859'992 (salaire de base et part variable ne pouvant excéder 20% du salaire de base, prestations de prévoyance et d'autres indemnités), la plus importante se montant à CHF 472'007.

La part de Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie sur cette rémunération de la Direction générale est de 0.03%, soit CHF 736, dont CHF 122 pour la plus importante.

## Gestion des capitaux

L'année 2019 restera dans les mémoires comme un des meilleurs crus pour les investisseurs depuis une dizaine d'années. Les performances financières réalisées ne résultent toutefois pas d'une croissance économique plus forte, d'une baisse des tensions géopolitiques ou d'une sensible hausse des bénéfices des entreprises. Une fois de plus, les banques centrales ont rouvert le robinet de l'argent bon marché, occultant ainsi la guerre commerciale et technologique entre les Etats-Unis et la Chine, la montée en puissance du nationalisme et du protectionnisme, les tensions militaires avec l'Iran, la Syrie et la Turquie, les tensions dues au Brexit ainsi que l'augmentation des crises sociales dans de nombreux pays. Ces interventions ont généré des plus-values importantes dans tous les types d'actifs, des actions aux obligations, en passant par l'or et l'immobilier.

Sur le plan économique, 2020 enregistrera probablement une croissance modérée, inférieure à son potentiel, avec une inflation bien ancrée dans la zone de confort des banques centrales. Les risques de récession ou de hausses de taux restent modérés. L'endettement privé, étatique et des entreprises se retrouvent par contre à un niveau bien supérieur à celui connu en 2007 et 2008 et en conséquence, la capacité de remboursement sera liée au maintien de taux très bas.

A la date d'écriture de ce rapport, la crise générée par la pandémie due au Covid-19 a bouleversé les marchés ainsi que notre style de vie. La correction touche l'entier des actifs gérés, et l'arrêt brutal de la circulation des biens et des personnes à travers le monde devrait générer une récession profonde au 2ème et 3ème trimestre. La reprise est étroitement liée à la circonscription de la pandémie, et à ce jour, aucune projection fiable n'est possible. Les capitaux de la société sont placés dans des entreprises leaders dans leurs marchés respectifs, et les débiteurs obligataires sont de qualité. Nous restons investis, persuadés que cette situation délicate trouvera son épilogue à court ou moyen terme.

En 2019, le rendement des placements de Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie est de 6,35%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à 6,87%.

## Rapport financier

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie a atteint un chiffre d'affaires net de CHF 0,7 million, en diminution de 16,8% par rapport à l'année 2018.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à CHF 0,5 million, en baisse de 13,3% par rapport à l'année précédente.

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élèvent à CHF 152'871 pour l'exercice 2019. Les frais administratifs pour 2019 sont en hausse de 1,0% et représentent 9,6% du volume des primes (8,6% en 2018).

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un gain de CHF 113'597, en raison du résultat net des placements.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un résultat positif de CHF 113'597, montant tenant compte d'une attribution à la provision sur titres de CHF 18'000.

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2019 un résultat bénéficiaire de CHF 0,2 million, montant intégralement attribué aux réserves. Nous relevons l'excellente santé financière de la fondation.

# RAPPORT FINANCIER

9	Compte de résultat
10	Bilan
11	Tableau des flux de trésorerie
12	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2019 :
13	Principes comptables et méthodes d'évaluation
15	Compte de résultat par domaine d'activité
16	Explications relatives au compte de résultat
17	Explications relatives au bilan
18	Autres indications
19	Utilisation du résultat
20	Rapport de l'organe de révision



## Compte de résultat

	Annexe	2019	2018
<b>Produits</b>			
en CHF			
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	1	741'007	890'458
<b>Charges</b>			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-526'470	-606'948
Variation des provisions techniques	8	32'076	-29'000
Autres charges d'assurance		-29'525	-13'776
<b>Total des charges de l'assurance</b>		<b>-523'918</b>	<b>-649'724</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	3	<b>-152'871</b>	<b>-154'412</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>		<b>64'218</b>	<b>86'322</b>
Autres charges financières		-2'677	-
Produits sur les placements en capitaux	4	159'601	47'659
Charges sur les placements en capitaux	4	-25'327	-94'620
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-18'000	12'000
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>		<b>113'597</b>	<b>-34'961</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>177'815</b>	<b>51'361</b>

## Bilan

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
<b>Actifs</b> en CHF			
Placements de capitaux	5	2'238'137	2'109'323
Comptes de régularisation	6	8'751	9'460
Créances	7	794'276	977'545
Liquidités		1'230'337	1'357'663
<b>Total des actifs</b>		<b>4'271'502</b>	<b>4'453'991</b>

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
<b>Passifs</b> en CHF			
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		3'031'488	2'853'673
<b>Fonds propres</b>		<b>3'031'488</b>	<b>2'853'673</b>
Provisions techniques pour propre compte	8	36'924	67'000
Autres provisions techniques	8	3'000	5'000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	183'000	165'000
Comptes de régularisation	10	11'900	12'600
Dettes	11	1'005'190	1'350'718
<b>Fonds étrangers</b>		<b>1'240'014</b>	<b>1'600'318</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>4'271'502</b>	<b>4'453'991</b>

## Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2019	2018
<b>Résultat</b>	<b>177'815</b>	<b>51'361</b>
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	-109'739	84'264
Amortissements / revalorisations sur les créances	1'000	-3'000
Modification des provisions techniques pour propre compte	-30'076	29'000
Modification des autres provisions techniques	-2'000	-
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	18'000	-12'000
Augmentation / diminution des créances	182'269	-273'618
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	708	6'173
Augmentation / diminution des dettes	-345'527	433'916
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	-700	200
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>-108'251</b>	<b>316'296</b>
Investissements / désinvestissements nets dans des placements de capitaux	-19'075	-23'762
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-19'075</b>	<b>-23'762</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total du flux de fonds net</b>	<b>-127'326</b>	<b>292'534</b>
Liquidités état initial 01.01.	1'357'663	1'065'129
Liquidités état final 31.12.	1'230'337	1'357'663
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-127'326</b>	<b>292'534</b>

## Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
<b>Fonds propres au 31.12.2018</b>	<b>2'802'313</b>	<b>51'361</b>	<b>2'853'673</b>
Répartition du résultat de l'année précédente	51'361	-51'361	-
<b>Fonds propres au 01.01.2019</b>	<b>2'853'673</b>	<b>-</b>	<b>2'853'673</b>
Résultat annuel		177'815	177'815
<b>Fonds propres au 31.12.2019</b>	<b>2'853'673</b>	<b>177'815</b>	<b>3'031'488</b>

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie est une fondation au sens des articles 80 ss CC et n'a de ce fait pas de capital-actions.

## Annexe aux comptes 2019

### Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

#### Modifications des paramètres d'évaluation

Suite à l'importante fluctuation du niveau de volatilité, et afin de maintenir un niveau de réserves sur titres adéquat, le degré de probabilité d'occurrence de la formule Risk Adjusted Capital a été augmenté de 99.75% en 2018 à 99.85% en 2019.

#### Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

#### Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

#### Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

#### Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

#### Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

#### Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

#### Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

#### **Provisions techniques pour propre compte**

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

#### **Autres provisions techniques**

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

#### **Provisions pour risques liés aux placements de capitaux**

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue est la „Risk adjusted capital“. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie, degré de probabilité).

#### **Passifs de régularisation**

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

#### **Dettes**

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

## Annexe aux comptes 2019

### Compte de résultat par domaine d'activité

	Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %
en CHF						
<b>Produits</b>						
Primes brutes	1'590'941	1'792'345	-11.2%	1'590'941	1'792'345	-11.2%
Diminution des cotisations	-107'927	-14'430	n/a	-107'927	-14'430	n/a
Primes de réassurance	-742'007	-887'458	-16.4%	-742'007	-887'458	-16.4%
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>741'007</b>	<b>890'458</b>	<b>-16.8%</b>	<b>741'007</b>	<b>890'458</b>	<b>-16.8%</b>
<b>Charges</b>						
Prestations	-1'076'464	-1'227'771	-12.3%	-1'076'464	-1'227'771	-12.3%
Prestations du réassureur	549'995	620'824	-11.4%	549'995	620'824	-11.4%
Variation des provisions techniques pour propre compte	30'076	-29'000	n/a	30'076	-29'000	n/a
Autres charges d'assurance	-29'525	-13'776	114.3%	-29'525	-13'776	114.3%
Variation des autres provisions techniques	2'000	-	n/a	2'000	-	n/a
<b>Charges de sinistres et prestations pour propre compte</b>	<b>-523'918</b>	<b>-649'724</b>	<b>-19.4%</b>	<b>-523'918</b>	<b>-649'724</b>	<b>-19.4%</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>-152'871</b>	<b>-154'412</b>	<b>-1.0%</b>	<b>-152'871</b>	<b>-154'412</b>	<b>-1.0%</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-676'789</b>	<b>-804'136</b>	<b>-15.8%</b>	<b>-676'789</b>	<b>-804'136</b>	<b>-15.8%</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>	<b>64'218</b>	<b>86'322</b>	<b>-25.6%</b>	<b>64'218</b>	<b>86'322</b>	<b>-25.6%</b>
Autres charges financières	-2'677	-	n/a	-2'677	-	n/a
Produits sur les placements en capitaux	159'601	47'659	234.9%	159'601	47'659	234.9%
Charges sur les placements en capitaux	-25'327	-94'620	-73.2%	-25'327	-94'620	-73.2%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-18'000	12'000	n/a	-18'000	12'000	n/a
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>	<b>113'597</b>	<b>-34'961</b>	<b>n/a</b>	<b>113'597</b>	<b>-34'961</b>	<b>n/a</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>177'815</b>	<b>51'361</b>	<b>246.2%</b>	<b>177'815</b>	<b>51'361</b>	<b>246.2%</b>

## Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2019	2018	Variation
Primes brutes	1'590'941	1'792'345	-201'404
Primes de réassurance	-742'007	-887'458	145'450
Primes rétroactives	-82'399	8'887	-91'285
Amortissement sur cotisations	-24'528	-26'316	1'788
Variation de la provision "Dueroire"	-1'000	3'000	-4'000
<b>Total</b>	<b>741'007</b>	<b>890'458</b>	<b>-149'450</b>

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2019	2018	Variation
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	-1'076'464	-1'227'771	151'307
Part des prestations des réassureurs	549'995	620'824	-70'829
<b>Total</b>	<b>-526'470</b>	<b>-606'948</b>	<b>80'478</b>

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2019	2018	Variation
Commissions	-32'777	-32'910	133
Frais d'exploitation divers	-120'094	-121'502	1'408
<b>Total</b>	<b>-152'871</b>	<b>-154'412</b>	<b>1'541</b>

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Obligations et autres titres à revenu fixe	35'039	-9'990	25'048
Actions	10'805	-	10'805
Autres placements	113'757	-15'337	98'420
<b>Total</b>	<b>159'601</b>	<b>-25'327</b>	<b>134'274</b>

## Résultats par catégorie

en CHF

Obligations et autres titres à revenu fixe	2019	2018	Variation
Intérêts	16'859	20'813	-3'954
Bénéfices réalisés	1'282	-	1'282
Pertes réalisées	-366	-4'185	3'819
Bénéfices non réalisés	16'897	1'989	14'908
Pertes non réalisées	-9'414	-18'535	9'121
Charges sur capitaux	-210	-50	-160
<b>Résultat</b>	<b>25'048</b>	<b>32</b>	<b>25'016</b>

Actions	2019	2018	Variation
Dividendes	4'438	3'610	828
Bénéfices réalisés	4'110	-	4'110
Pertes réalisées	-	-1'970	1'970
Bénéfices non réalisés	2'257	-	2'257
Pertes non réalisées	-	-6'160	6'160
Charges sur capitaux	-	-50	50
<b>Résultat</b>	<b>10'805</b>	<b>-4'570</b>	<b>15'375</b>

Autres placements	2019	2018	Variation
Produits	10'176	17'285	-7'109
Bénéfices réalisés	2'350	1'889	461
Pertes réalisées	-3'702	-2'027	-1'674
Bénéfices non réalisés	101'231	2'073	99'158
Pertes non réalisées	-4'907	-57'338	52'431
Charges sur capitaux	-6'728	-4'305	-2'423
<b>Résultat</b>	<b>98'420</b>	<b>-42'423</b>	<b>140'844</b>



## Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux en CHF		Valeur de marché au 31.12.2019	Valeur de marché au 31.12.2018	Variation
Obligations et autres titres à revenu fixe		1'296'569	1'228'164	68'405
Actions		90'207	93'840	-3'633
Liquidités		181'516	237'891	-56'374
Placements collectifs		669'370	548'649	120'721
Instruments financiers dérivés		475	779	-304
Autres placements		669'845	549'428	120'417
<b>Total</b>		<b>2'238'137</b>	<b>2'109'323</b>	<b>128'815</b>

  

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2019		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	USD	475	-	475
<b>Total</b>		<b>475</b>	<b>-</b>	<b>475</b>

  

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2018		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	58	-	58
Opérations à terme - couverture	USD	722	-	722
<b>Total</b>		<b>779</b>	<b>-</b>	<b>779</b>

  

6 Comptes de régularisation actif en CHF		31.12.2019	31.12.2018	Variation
Intérêts courus		8'751	9'460	-708
Autres actifs transitoires		-	-	-
<b>Total</b>		<b>8'751</b>	<b>9'460</b>	<b>-708</b>

  

7 Créances en CHF		31.12.2019	31.12.2018	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance		166'060	354'746	-188'686
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance		-2'000	-1'000	-1'000
Créances envers des réassureurs (parties liées)		549'995	620'824	-70'829
Impôts anticipés		1'667	2'660	-992
Créances sur partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>		24'170	-	24'170
Autres créances		54'385	316	54'069
<b>Total</b>		<b>794'276</b>	<b>977'545</b>	<b>-183'269</b>

  

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF		31.12.2019	Attribution/dissolution 2019	31.12.2018
Provisions techniques pour propre compte				
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal		70'491	56'509	127'000
Provisions pour sinistre non liquidés réassurance		-33'567	-26'433	-60'000
<b>Total</b>		<b>36'924</b>	<b>30'076</b>	<b>67'000</b>

  

Autres provisions techniques		31.12.2019	Attribution/dissolution 2019	31.12.2018
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal		3'000	2'000	5'000
<b>Total</b>		<b>3'000</b>	<b>2'000</b>	<b>5'000</b>

  

<b>Variation des provisions techniques</b>				<b>32'076</b>
--	--	--	--	---------------

9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Taux de provisionnement déterminé	8.18%	7.79%	
Placements de capitaux	2'238'137	2'109'323	128'815
Provision nécessaire	183'000	165'000	18'000
Provision au bilan	183'000	165'000	18'000

  

10 Comptes de régularisation passif en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Commissions à payer	-	500	-500
Autres passifs transitoires	11'900	12'100	-200
<b>Total</b>	<b>11'900</b>	<b>12'600</b>	<b>-700</b>

  

11 Dettes en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	-	-	-
Primes encaissées d'avance	245'798	37'380	208'418
Comptes de passage <sup>(1)</sup>	17'385	421'287	-403'902
Engagement envers des réassureurs (parties liées)	742'007	887'458	-145'450
Dettes envers partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	-	4'593	-4'593
<b>Total</b>	<b>1'005'190</b>	<b>1'350'718</b>	<b>-345'527</b>

<sup>(1)</sup> Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

<sup>(2)</sup> Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec le Groupe Mutuel Services SA et Mutuel Assurance Maladie SA.

## Autres indications

### Evénements survenus après la date du bilan

Le net recul des marchés financiers lié à la pandémie mondiale du COVID-19 ne remet pas en cause la solvabilité ni la situation financière de la société. Cet événement n'impacte pas la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2019.

Excepté le point mentionné ci-dessus, aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, la situation financière et les résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 30 avril 2020.

### Engagements conditionnels

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

### Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA :	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Mutuel Assurance Maladie SA :	Contrat de réassurance liées aux prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal

## Utilisation du résultat

en CHF	2019	2018
Bénéfice reporté	-	-
Résultat de l'exercice	177'815	51'361
<b>Bénéfice disponible</b>	<b>177'815</b>	<b>51'361</b>
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	-177'815	-51'361
<b>Solde du bénéfice à reporter</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Au Conseil de fondation de la  
**Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie, Neuchâtel**

Lausanne, le 30 avril 2020

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 9 à 19) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.



### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al.3 CC en liaison avec art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 83b al.3 CC en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Cyril Motte  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

---

Santé<sup>®</sup> Vie<sup>®</sup> Patrimoine<sup>®</sup> Entreprise<sup>®</sup>

**Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie**  
Hôtel de Ville – 2000 Neuchâtel



Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA  
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA  
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie